

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2013

REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE - (N° 1055)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CL166

présenté par

Mme Schmid, M. Quentin, M. Marsaud et M. Mariani

ARTICLE 29 SEXDECIES

A l'alinéa 2 supprimer le mot : « général ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'amendement sur l'article premier.